

PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

« En route vers un Projet Alimentaire Territorial du Cœur Entre-deux-Mers »

Diagnostic – Analyse AFOM – Synthèse

Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers

pat@coeurentre2mers.com
www.coeurentre2mers.com

Vice-Président référent : Alain MONGET
Animateur : Richard REY

Tel. 05.56.23.95.17



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Table des matières

I.	Présentation	2
II.	Le Diagnostic	3
III.	Conclusion.....	19
IV.	Liste des abréviations	20
V.	Glossaire	21
VI.	Articles de presse	22
VII.	Infographie.....	23

Présentation

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Cœur Entre-deux-Mers est assimilé à un syndicat mixte public qui a pour mission d'accompagner les acteurs au développement local.

Son territoire d'intervention se compose de 91 communes réunies dans 5 Communautés de Communes entre la Garonne et la Dordogne à l'est de la métropole Bordelaise. A la fois péri-urbain et rural il compte plus de 100 000 habitants et est soumis à différentes dynamiques (démographie, croissance économique, ...).

En 2010, il a écrit sa 1^{ère} stratégie territoriale prospective « ambition 2020 ». Un des objectifs était alors de créer des conditions pour le maintien et le développement d'une agriculture locale en complémentarité avec la filière viticole – 1^{ère} filière du territoire (en surface, emplois, exploitations, ...).

Des premières actions ont été menées notamment en direction des acteurs agricoles et de la restauration scolaire.

Fort de ces premières actions, le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers a décidé de mettre en place en 2017, un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour continuer et inscrire la démarche dans le temps et le futur projet de territoire Ambition 2030.

Avis au lecteur

Ce document est donc une synthèse du diagnostic, première étape dans la réalisation du PAT avant la définition du cadre stratégique et du plan d'actions. Certains de ces résultats, provenant en partie du recensement agricole de 2010, sont peut-être à nuancer aujourd'hui au regard de leur ancienneté (8 ans).

A. Le cadre méthodologique

Un cadre de référence pourquoi faire ?

Un cadre méthodologique a été mis en place afin de réaliser l'étape de diagnostic du PAT. Différents outils de diagnostics ont alors été mis en place à savoir :

- Questionnaire agri – 60 retours
- Entretiens agri – 9 rencontres
- Questionnaire habitants – 934 réponses
- Réunions habitants – 18 personnes
- Questionnaire élus (en cours) – 44 réponses
- Entretiens autres acteurs – Quinzaine de rencontres
- Recueil de données « froides » : MSA, INSEE (RGA de 2010)

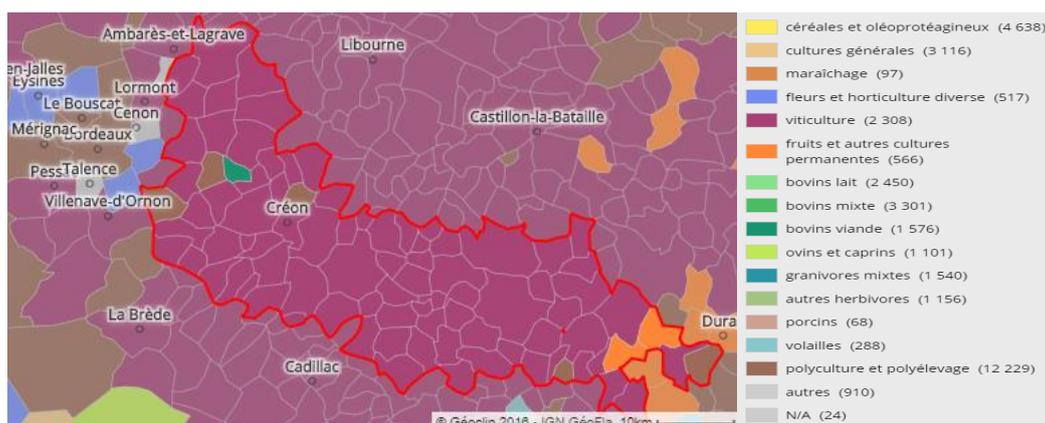
Thèmes	Thématiques	Actions
La production agricole et alimentaire	Foncier Agricole	Répartition actuelle et évolution des terres agricoles entre productions Identification des dynamiques de départ / installation / transmission Recensement du foncier agricole communal Recensement du foncier agricole privé
	Les exploitations agricoles	Recensement des producteurs à compléter Enquête producteurs Bilan de la situation agricole du territoire
	Transformation	Recensement des entreprises et infrastructures de transformation Estimation de l'impact de ces entreprises en termes économique et d'emploi Entretiens auprès des acteurs de la transformation
La consommation	Distribution-Achats	Recensement des lieux de distribution Entretiens auprès des acteurs de la distribution
	-Restauration Hors Domicile (restaurants, ...) -Restauration Collective (EPHAD, ...) ou publique (écoles, ...)	Recensement des lieux de restauration hors domicile Recensement des lieux de restauration collective (surtout scolaire) Entretiens acteurs clés
	Consommation au domicile	Analyse de la composition de la population Analyse géographique du territoire Enquête consommateur Ateliers alimentaires Entretiens auprès d'acteurs clés

Les dynamiques territoriales	Caractéristiques du CE2M et jeux d'acteurs	Analyse géographique et démographique Analyse historique Présentation du PETR Recensement des outils de planification - stratégie
	Effets induits (éducation, gaspillages, environnement, santé, accès, autoproduction, ...)	Recensement des initiatives Enquêtes auprès des porteurs de projets Entretiens acteurs clés
	Dynamiques extérieures	Déterminer le contexte national Prendre contact avec les acteurs régionaux et départementaux Déterminer les projets qui ont une influence sur le territoire en termes agricole et alimentaire Déterminer l'état d'avancement des territoires voisins sur les PAT ou sur des dynamiques Agri-Alim pour travailler à des projets communs

B. Le Projet Alimentaire Territorial, un outil stratégique pour le Cœur Entre-deux-Mers

Le Cœur Entre-deux-Mers est un territoire allant des portes de Bordeaux à celles du Lot-et-Garonne. Si son identité a toujours été difficile à définir, il est certain qu'il s'est construit par l'influence de Bordeaux et de la viticulture. Aujourd'hui, le territoire du Cœur Entre-deux-Mers regroupe 91 communes pour plus de 800 km², allant des portes de Bordeaux aux portes du Lot-et-Garonne. Au fil des siècles, l'Entre-deux-Mers a ainsi construit son identité autour de la viticulture. L'Office du Tourisme de l'Entre-deux-Mers a d'ailleurs principalement orienté son offre touristique vers la découverte du patrimoine viticole et l'œnotourisme.

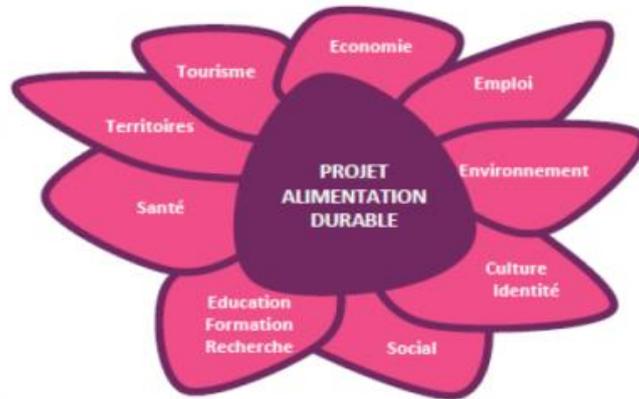
L'urbanisation du territoire et la déprise viticole des années 2000 ont poussé le Cœur Entre-deux-Mers, territoire marqué par la forte présence de la viticulture, à prendre en compte l'agriculture dans sa stratégie de développement territorial.



Principale orientation Technico-Economique des exploitations agricoles sur chaque commune (Source : Geoclip, 2016, d'après Agreste, Recensement Générale Agricole, 2010)

En encourageant la relocalisation de l'agriculture, l'Etat a donc reconnu les « territoires » comme des acteurs du système alimentaire. Une gouvernance partagée dont le but est de définir des orientations politiques pour la relocalisation du système alimentaire va donc bien dans le sens d'une plus grande souveraineté alimentaire des territoires. De plus, en associant des acteurs, dont les

intérêts sont parfois contradictoires, et avec des compétences et regards différents permet de prendre en compte les multiples dimensions de l'alimentation :



Les différentes dimensions de l'Alimentation

(Source : CEREMA, L'alimentation : un nouvel enjeu de développement durable pour les territoires)

C. Les résultats du diagnostic par thématiques



1. Etude du système de production agricole et alimentaire

La production est ici définie, comme l'ensemble des étapes qui vont de la production de la matière première, jusqu'à sa transformation en produit fini.

L'analyse du bassin de production se divise en trois parties :

- L'analyse du foncier agricole
- L'analyse de la production agricole et alimentaire
- L'analyse des différentes transformations réalisées sur le territoire, ou sur un territoire voisin avec des productions des agriculteurs locaux

L'analyse du bassin de production permettra notamment de :

- quantifier et qualifier l'offre en produits agricoles sur le territoire,
- identifier les circuits commerciaux utilisés,
- dresser un état des lieux de l'occupation des terres, et les conflits d'usages qui en découlent,
- dresser un état des lieux des entreprises de transformation et la plus-value qu'elles apportent pour le territoire.

Plus globalement, l'analyse de ces trois éléments permettra d'identifier les flux de matière sur le territoire et les échanges avec les territoires voisins, et d'identifier les jeux d'acteurs présents. Elle a principalement pour but de déterminer les grands enjeux agricoles pour le territoire, et d'estimer l'offre alimentaire potentielle pour la mise en place d'un système alimentaire territorial.

1.1 : Le Foncier agricole

Fort d'une démographie positive, l'Entre-deux-Mers est un territoire qui accueille de nouveaux habitants due à sa proximité avec l'aire métropolitaine Bordelaise. Ainsi, l'expansion de la métropole et l'urbanisation des sols conduisent à un taux d'évolution des superficies artificialisées d'environ 20% supérieur à la moyenne française (8,2%).

36 971 ha (SAU Totale)
Taux disparition surface en 10 ans
12% soit -5 000ha
La vigne, 1 ^{ère} filière soit 67% de la SAU

Cela se retrouve ainsi dans la diminution des surfaces agricoles entre 2000 et 2010 où 5 115 ha ont disparu (SAU totale 2010 – 36 971ha) soit un taux de disparition de 12,1% (supérieur à la moyenne nationale – 3% et départementale – 6%).

Cette diminution des surfaces se retrouve notamment sur les surfaces enherbées (propices à l'élevage) et les terres labourables (propices aux grandes cultures et au maraîchage). Les surfaces en cultures permanentes, principalement dominées par la vigne, diminuent également (après avoir fortement augmenté) mais ont un poids dans le parcellaire toujours plus important (1988 - 50% / 2000 - 62% / 2010 - 67%).

Ce constat de spécialisation autour de la vigne se retrouve également au niveau des orientations avec en 2010 près de 85% des surfaces consacrées à la vigne dans les exploitations viticoles (contre 70% en 2000).

Le prix du foncier est également un marqueur et présente un double visage :

- un foncier viticole l'un des plus bas du département (environ 16 000€/ha) et stable (voir diminuée) depuis 2010.
- un foncier agricole hors vigne autour de 8 400€/ha et qui a le taux de croissance le plus important de la Gironde (35% contre 26%).

Enfin, les communes et certaines Communautés de Communes, se dotent de PLU ou PLUi afin de maîtriser leur développement urbain où la préservation du foncier agricole et viticole apparaît comme un enjeu à renforcer. On assiste donc à un phénomène de pression foncière sur les terres agricoles à la fois par :

- l'urbanisation des sols expliquée par l'attractivité de ce territoire périphérique à la métropole Bordelaise qui elle-même est fortement dynamique ;
- la spécialisation due au développement de la filière viticole.

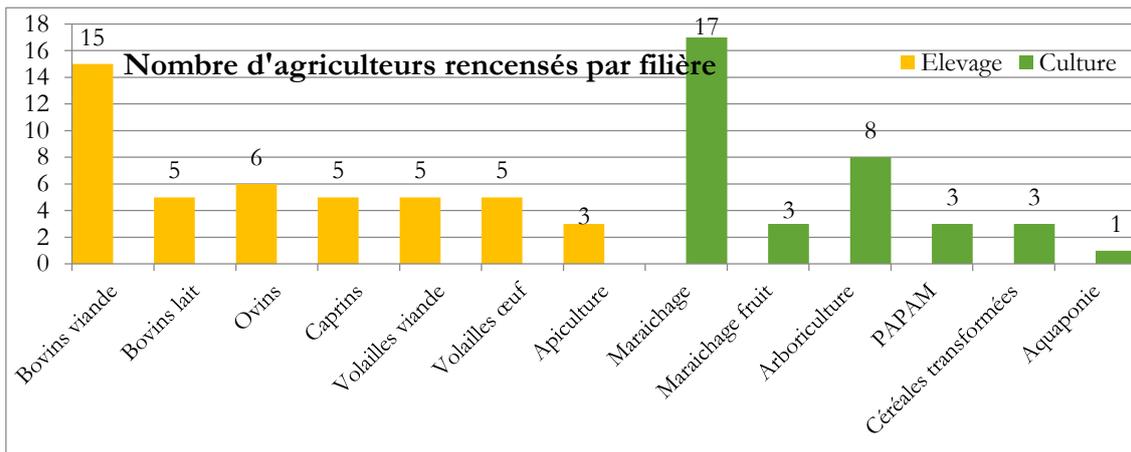
Atouts	Faiblesses
<p>-(1) Coût du foncier viticole un des plus faibles de Gironde (environ 16 000€/ha) ...</p> <p>-(2) Foncier agricole globalement utilisé ...</p> <p>-(3) Prise de conscience localement des élus au travers la création/révision de PLU et PLUi ...</p> <p>-Des terres variées (palus, coteaux-vallons, ...) avec des potentiels agronomiques différents.</p>	<p>-(1)... mais un coût du foncier agricole le plus important de Gironde et en augmentation (environ 8 400€/ha).</p> <p>-(2)... mais prédominance de parcelles viticoles (dont la part augmente dans le paysage agricole/parcellaire) et de grandes tailles.</p> <p>-(3)...mais demande des moyens techniques et humains parfois difficile pour les petites communes</p> <p>-Conflits d'usage agriculture/urbanisation dus à la proximité avec l'aire urbaine de Bordeaux</p>
Opportunités	Menaces
<p>-Préservation des espaces agricoles dans les documents d'urbanisme</p> <p>-Développement des éco-quartiers en habitat (semi)-collectif pour diminuer la consommation de foncier agricole</p> <p>-Prise en compte des zones sensibles (<50m) entre les sites sensibles (écoles, lotissements, ...) et les parcelles viticoles pour y développer des projets agricoles</p> <p>-Intervention avec la SAFER sur des dynamiques de portage de foncier agricole</p>	<p>-Urbanisation de plus en plus importante due à la croissance démographique</p> <p>-Spéculation foncière : achat de foncier viticole pour l'agrandissement ou achat de domaine par des investisseurs extérieurs</p> <p>-Le potentiel d'irrigation potentiellement faible en Entre-deux-Mers peut être un frein sur le développement de certaines filières agricoles ?</p> <p>-La construction d'habitation privée pour l'exploitant une fois installé sur du foncier agricole ?</p>

1.2 : La production agricole alimentaire

Analyser le potentiel de production agricole (hors vin et céréales) a débuté par la constitution d'une base de données à partir de différentes sources d'informations (ancien recensement Chambre d'Agriculture, site internet producteurs-girondins, bienvenue à la ferme, agence bio, ...). Plus de 190 contacts ont été recensés.

Au final, après contact téléphonique ou mail, seulement 60 agriculteurs ont confirmé leur activité avec 16 à 71 contacts encore à relancer. Le potentiel d'agriculteurs se situe donc autour de 90 exploitations.

<p>60 à 90 agriculteurs</p> <p>1 220 c'est le Nbre d'exploitations (hors vigne/céréales)</p> <p>48 ans c'est l'âge moyen des agriculteurs</p> <p>25% c'est le taux de disparition des exploitations en 10 ans</p> <p>5 % de viande c'est le taux de couverture alimentaire du territoire CE2M</p> <p>11% de fruits et légumes c'est le taux de couverture alimentaire du territoire CE2M</p>
--



Répartition des filières agricoles alimentaires (source : enquête agriculteurs - 60 réponses)

L'âge moyen des chefs d'exploitations se situe autour de 48 ans ce qui reste élevé et place l'enjeu de transmission à moyen terme (10 ans) d'autant que 25% ont plus de 55 ans.

Le nombre moyen d'exploitations (toutes filières) continue à diminuer de 25% (soit 415 exploitations) en 10 ans pour se situer aujourd'hui à environ 1 220 exploitations.

Il est à noter que certaines filières avec de faibles effectifs (ex : bovins lait) risquent de disparaître de par la conjoncture économique et l'âge avancé des exploitants.

En effet, les préoccupations principales des chefs d'exploitations concernent notamment la pénibilité du métier et l'amélioration des revenus qui restent encore faibles bien qu'à priori la demande soit là. En effet, bien souvent les prix sont fixés au regard du prix du marché en GMS (ou vis-à-vis de la concurrence extérieure) et ces prix ne sont pas assez rémunérateurs.

Les agriculteurs locaux sont souvent inscrits dans des démarches de qualité et environnementale (30% en AB, IGP, ...). De plus, ils développent leur commercialisation car :

- la majorité d'entre-eux (63%) vendent tout ou partie de leur production à l'extérieur du territoire (souvent sur la métropole) ;
- ils maîtrisent leur circuit de commercialisation puisque 80% vendent au moins via un circuit court et de proximité (61% à la ferme – 35% sur les marchés)
- ils diversifient leurs réseaux de vente (2,5 types de vente par exploitations).

Ces choix de qualité des produits et de moyens de commercialisation sont indispensables pour les agriculteurs du territoire car ils développent la valeur ajoutée de leurs productions.

Au regard du panel des exploitations du territoire relativement modeste, le niveau de couverture moyen des besoins alimentaires des habitants par les exploitations du territoire reste lui aussi assez faible :

Couverture des besoins alimentaires sur le Cœur Entre-deux-Mers									
Aliments	Viande totale	dont bovins	dont porcs	dont volailles	dont autres	Produits laitiers	Œufs frais	Fruits et légumes	Pommes de terre
Couverture des besoins	5%	17%	0,0%	4%	15%	11%	4%	11%	59%

Estimation de la couverture alimentaire des habitants (source : enquête PETR)

Ces ratios sont potentiellement aussi sous-estimés avec la part d'autoproduction (jardins de particuliers et d'œufs, ...). Au regard de ces ratios on pourrait ainsi insister/encourager l'installation de certaines filières (volailles œufs et viandes par exemple) sur des terres à faible valeur agronomique.

Enfin, la concurrence avec les autres territoires et leurs productions se retrouve :

- sur le territoire par l'importation de produits consommés (via les GMS, les agriculteurs et revendeurs présents sur les marchés, ...);
- à l'extérieur quand les producteurs locaux vont vendre sur Bordeaux et qu'ils se retrouvent en concurrence avec d'autres producteurs régionaux car Bordeaux attire et fixe beaucoup de volumes.

Les agriculteurs céréaliers qui ont des terres et une structure agricole professionnelle pourraient être un public cible pour les accompagner à se diversifier vers des productions alimentaires.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - (1) Une image de terroir viticole ... - Un territoire encore rural où l'agriculture a toujours eu une place prépondérante - 60 à 90 producteurs environ (hors vin et céréales) présents sur le territoire et sur diverses filières animales et végétales - Des exploitations avec des productions diversifiées (32% ont au moins 2 ateliers) - De nombreux producteurs sous label (30% AB) et déjà en circuits-courts et de proximité (83%) - (2) Une commercialisation facilitée avec le marché Bordelais (quantité, pouvoir d'achat) ... 	<ul style="list-style-type: none"> - (1)... due à la prédominance de cette filière = « hyperspécialisation » (65% des terres / 80% des exploitations) - Peu d'organisation collective des producteurs notamment sur les aspects de production et vente (ex : Boucherie GEG) - Des petites exploitations (main d'œuvre, volume/surface, ...) où le chef d'exploitation se doit d'être polyvalent - Difficulté économique des exploitations avec un revenu « faible » - (2)... mais avec une concurrence accrue et des coûts indirects (temps et coûts de déplacements, ...) - Une moyenne d'âge des chefs d'exploitations élevée (48 ans) dont 25% ont plus de 55 ans - Une capacité alimentaire faible due à une production locale insuffisante pour couvrir les besoins des habitants (5% viande / 11% fruits et légumes)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Initiatives collectives en cours d'émergence pour structurer les producteurs - Dynamique récente sur l'installation d'exploitations hors viticulture, hors cadre et sur des filières propices aux circuits courts (maraîchage, œuf, ...) - La diversification des exploitations viticoles pourrait être un levier pour développer la capacité alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Non renouvellement des exploitations dû à la retraite ou à l'arrêt de certaines productions (lait) pouvant entraîner la disparition de certaines filières où les effectifs sont faibles - Production insuffisante pour fournir de nouveaux débouchés / clients (restauration collective, ...) - Fatigue-démotivation des producteurs si les revenus et les conditions de travail ne s'améliorent pas

1.3 : La transformation agricole et agroalimentaire

Comme la commercialisation, la transformation est souvent réalisée au sein des exploitations agricoles afin de conserver une plus-value financière (ovin et caprin lait avec le fromage, céréales avec la farine et le pain pour les paysans boulangers, ...).

Les éleveurs pour la viande, eux, sont obligés d'aller à l'extérieur du territoire car il n'y a pas d'équipements (abattoir, salle de découpe, ...) localement puis commercialisent pour moitié en direct.

Cet élément ne semble pas présenter un aspect négatif car les équipements sont relativement proches (environ 1h de route) en Gironde ou dans les départements voisins.

Le tissu des entreprises agroalimentaires est relativement peu important sur le territoire (hors boulangerie artisanale) et s'approvisionne rarement directement auprès des producteurs locaux. Cependant, il participe à l'emploi sur le territoire.

Il est à noter que certaines entreprises agroalimentaires pourraient s'insérer dans les projets collectifs comme l'ESAT de St-Jean à Saint-Brice (Conserverie viande – prestation à façon) qui emploie des personnes en situation d'handicap mental ou l'association le Bocal Local qui souhaite transformer les invendus ou les aliments déclassés et les surplus de production des jardins individuels ou collectifs en fruits et légumes.

Atouts	Faiblesses
<p>-(1)... mais à proximité du territoire et intégrés dans les habitudes des producteurs</p> <p>-(2)Quelques entreprises agroalimentaires (ESAT St-Jean, Aquitaine spécialités, ...) participant à l'emploi sur le territoire ...</p> <p>-Transformation à la ferme notamment sur les filières ovin-caprin lait</p> <p>-Présence d'un « traiteur paysan » équipé de sa conserverie</p> <p>-Présence d'une association (Bocal Local) souhaitant valoriser les invendus agricoles</p>	<p>-(1)Pas d'abattoir ou d'atelier de découpe de viande sur le territoire ...</p> <p>-(2)... mais peu nombreux et qui travaillent finalement peu avec des producteurs locaux (plutôt régionaux)</p>
Opportunités	Menaces
<p>-Ouverture à proximité du territoire de l'abattoir du GEG (à Bègles)</p> <p>-Les produits transformés peuvent participer à l'image de marque du territoire (notion de « paniers de bien » autour d'un produit fort/phare : ici le vin)</p> <p>-(1)Les nouveaux modes de consommation tendent à diminuer la consommation de produits transformés au profit de produits plus « nature, sain, de saison, ... » ...</p>	<p>-Réglementation sanitaire et mise aux normes des équipements de plus en plus contraignantes</p> <p>-(1)... et donc les entreprises doivent s'adapter – proposer de nouvelles recettes/produits</p>



2. Etude du système de consommation

La consommation est ici définie comme les étapes allant de la distribution à la consommation des produits finis.

L'analyse du bassin de consommation se divise donc en trois parties :

- L'analyse de la distribution des produits alimentaires
- L'analyse de la restauration hors domicile, publique et privée
- L'analyse de la consommation au domicile

L'analyse du bassin de consommation permettra notamment de :

- quantifier et qualifier la demande sur le territoire,
- déterminer l'origine des produits consommés et la part que représentent les produits locaux dans cette consommation.

Elle a principalement pour but de déterminer le potentiel de consommation des productions locales, les grands enjeux alimentaires du territoire et les tendances à venir pouvant influencer la consommation de produit locaux et/ou de qualité.

2.1 : La distribution – achats des produits alimentaires

Sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers 83 lieux de distribution – achats de produits alimentaires sont présents avec :

- 15 Grande et Moyenne Surfaces (GMS) – soit 1,5 équipements/10 000 habitants
- 26 Supérettes et épicerie locale alimentaire – soit 2,6/10 000 habitants
- 42 commerces de bouches alimentaires (boucherie, poissonnerie, primeur) – soit 4,2/10 000 habitants

83 points de distribution alimentaires
32 communes ont un commerce alimentaire
(dont 21 dans les 3 CdC péri-urbaines
15 communes ont un marché hebdomadaire
6 AMAPs

Ces ratios sont dans la moyenne française.

Cependant, ces établissements se trouvent en grande partie dans les 3 CdCs péri-urbaines du territoire (70%) et notamment les GMS. Cela s'explique par une population plus importante sur ces territoires et par la présence du territoire de la métropole (population et axes de passages des personnes y venant travailler).

On retrouve également une concentration de ces lieux d'achat puisque 9 communes proposent au moins 4 commerces (Créon, Fargues-Saint-Hilaire, Langoiran, Latresne, Sadirac, Sainte-Eulalie, Saint Loubes, Saint Sulpice de Cameyrac et Sauveterre) soit 60% de l'offre (49). A l'inverse, 59 communes ne proposent pas de commerce alimentaire.

Les GMS ainsi que certaines supérettes s'approvisionnent auprès de centrale d'achat régionale ou nationale ce qui laisse peu de place pour les produits locaux même si parfois des agriculteurs avec des cultures spécialisés peuvent y avoir accès (asperges, pommes de terres, ...). Enfin, ces établissements développent de plus en plus leur gamme de produits AB, secteur de la consommation avec une forte croissance et pour lutter contre les chaînes de magasins alimentaires spécialisés en AB.

Sur le territoire on dénombre également 6 AMAPs (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) où consommateurs et producteurs s'entendent pour acheter directement, et à l'année sous forme de paniers, légumes et fruits produits. Cependant, du fait de l'offre relativement modeste du territoire, les AMAPs vont également chercher des partenariats avec des agriculteurs hors territoire.

Enfin, les marchés locaux sont également un lieu d'achat important sur le territoire. On dénombre 15 communes abritant au moins 1 marché/semaine. Présents sur l'ensemble du territoire, on peut en retrouver tout au long de la semaine. Cependant, les producteurs locaux ont parfois du mal à y trouver une place (mal placés et identifiés, concurrence des producteurs de départements voisins, ...).

Atouts	Faiblesses
-(1)Présence de nombreux types de points de vente de produits alimentaires qui maillent le territoire (GMS, métiers de bouche, épicerie, à la ferme, ...) ... -Présence d'épiceries sociales et solidaires sur le territoire et en développement -Présence de marchés maillant le territoire et toute la semaine -Présence d'AMAP notamment sur la partie péri-urbaine du territoire	-(1)... mais où l'approvisionnement à l'extérieur entraîne une concurrence pour les producteurs (« guerre des prix ») et qui se concentrent sur les CdC périurbaines -Pas de point de vente collectif d'agriculteurs sur le territoire -Présence relativement faible et non évidente des producteurs agricoles au sein des marchés
Opportunités	Menaces
-Développement de l'offre en produits locaux dans les GMS et les métiers de bouche -Identification dans les marchés des producteurs (locaux ? en direct ? ...).	-Concurrence également avec les zones commerciales (GMS) et les magasins spécialisés (AB ou de producteurs) présents sur l'agglomération Bordelaise

2.2 : La restauration hors domicile et Collective (privée ou publique)

La restauration collective sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers est essentiellement composée (en termes de volumes et d'usagers) :

- D'un volet public pour les cantines scolaires (écoles maternelles-primaires-collèges) ;
- D'un volet privé (ou parapublic) pour les établissements de santé notamment en maison de retraite (EPHAD, ...).

44 services publics de restauration (écoles) 61 communes possèdent au moins 1 école élémentaire et/ou primaire 13 regroupements pédagogiques
--

On a donc bien 2 publics d'usagers très différents (enfants de 3 à 15 ans et personnes âgées) et souvent 2 modes de gestion (commande publique et privée).

Sur le territoire 61 communes possèdent au moins 1 école élémentaire et/ou primaire (avec au moins 1 classe) pour un total de 84 établissements. Avec les regroupements pédagogiques (13 sur le territoire) entre certaines communes, on peut déduire qu'il y a donc 44 services de restauration pour les élèves du territoire en période scolaire (hors collèges – gérés par le département).

De plus, les collectivités gèrent parfois aussi des services de portage de repas à domicile ou de restauration pour les centres de loisirs sans hébergement (lors des vacances notamment). Au total c'est donc plus de 50 lieux de restauration collective publique environ sur le territoire.

Concernant la restauration collective privée elle est constituée essentiellement par une vingtaine d'EPHAD-maisons de retraite.

Les agriculteurs ont de leur côté déjà travaillé avec un modèle de restauration collective (environ 15%) et environ 25% se disent prêts et motivés mais ont quelques craintes (le prix, capacité à livrer en volume, réglementation sanitaire et marchés publics).

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> -(1) Des cantines qui commencent à travailler avec des produits locaux ou AB ... -Des cantines scolaires de taille relativement « modeste » et avec différents modes de gestion (régie directe, ...) -De nombreux points de restauration collective sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> -(1)...mais qui restent encore faible et marginal et dépendant d'une volonté locale (élus, personnel, ...) -Très peu de restaurateurs faisant le choix de travailler des produits bio ou de qualité -Pas de restaurant d'entreprise -Pas de cuisine centrale intercommunale (1 en cours à Créon ?)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> -Obligation à venir de travailler avec des produits locaux et AB dans les cantines scolaires d'ici à 2022 (loi agriculture et alimentation) -Diminution des gaspillages alimentaires dans les restaurants avec la mise en place de doggy bag d'ici à 2021 -Déploiement du « Kit Resto-Co » du Département de la Gironde pour améliorer l'approvisionnement -La Chambre d'Agriculture de Gironde souhaite accompagner les initiatives autour de l'approvisionnement des cantines scolaires (animation, plateforme ?, ...) -La Régie agricole (ex à Loupiac) comme un moyen d'approvisionnement des cantines en matières premières -Mettre en réseau les collectivités pour mutualiser les coûts de leur restaurant collectif scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> -Concurrence entre les modes de restauration pour s'approvisionner en produits locaux car en faible quantité -Le changement à adopter dans les pratiques culinaires et de gestion du personnel de cantine et des élus -Incidence et prise en compte dans le cadre des marchés publics -Des besoins d'approvisionnement pas forcément adaptés à la saisonnalité de la production alimentaire locale -Une logistique d'approvisionnement difficile à mettre en place entre producteurs individuels et point de restauration

2.3 : La consommation au domicile des habitants

Afin d'étudier la consommation au domicile, une enquête en ligne a été ouverte pour les habitants du territoire. 934 réponses ont été recueillies en environ 1 mois.

Les conclusions de cette étude sont nombreuses et ont montré différents résultats même si on ne peut pas généraliser les répondants à cette étude avec l'ensemble des habitants du territoire (échantillon pas homogène, ...).

86% des habitants déclarent acheter leurs produits alimentaires en GMS
49% des habitants déclarent acheter leurs produits alimentaires sur les marchés locaux
63% des habitants déclarent acheter au moins 1 produit local par semaine

Les lieux d'achat principaux pour les produits alimentaires des habitants sont la GMS (86%), les marchés (49%) et les commerces de proximité et de bouche (47%).

Cependant, ces chiffres peuvent être nuancés selon le type d'aliments. Ainsi fruits et légumes sont autant achetés en GMS que sur les marchés et la viande autant en GMS que dans les boucheries.

Les habitants apparaissent également déjà sensibilisés à la culture de la proximité, du local et dans une moindre mesure à la qualité des aliments qu'ils consomment.

En effet, 63% consomment au moins 1/semaine un produit local qu'ils achètent principalement au marché (68%) mais aussi dans les commerces locaux (55%) et en GMS (38%). Cela reflète assez peu cependant les choix d'approvisionnement des commerces et GMS. Peut-être donc que le produit local a une échelle plus grande pour les consommateurs. Ainsi, pour les sondés, l'échelle du local peut varier, allant d'une zone de

80km (32%) à une échelle départementale (25%), incluant les départements voisins (25%) et enfin une échelle régionale (18%).

Les motivations à l'achat de produits locaux sont nombreuses mais sont essentiellement sur la meilleure rémunération du producteur, des critères de fraîcheur et de goût du produit et les conseils et informations que l'on peut obtenir en échangeant avec le producteur.

Pour 54% des sondés, les marchés sont les lieux idéaux pour rencontrer les agriculteurs du territoire, puis à la ferme (18%) et lors des fêtes et évènements (11%).

Enfin, de manière plus subjective et négative, les habitants pensent que la monoculture de la vigne peut entraîner des pollutions et une disparition de la diversité de l'agriculture locale, que le foncier est difficile à trouver et que l'accès aux produits locaux n'est pas toujours évident.

A l'opposé, les habitants soulignent la dynamique récente autour de l'installation de nouveaux producteurs et la facilité d'échanges et la proximité avec les agriculteurs.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> -Des habitants déjà sensibilisés et motivés dans la consommation de produits locaux et/ou de qualité -Des habitants motivés pour défendre la viabilité des producteurs, la fraîcheur et le goût pour les produits locaux -Des lieux d'achat pour les fruits et légumes propices à l'achat de produits locaux (marchés) - Contacts fréquents entre agriculteurs et consommateurs permettant de sensibiliser les habitants à la saisonnalité, à l'environnement, et à la qualité 	<ul style="list-style-type: none"> -L'accès aux produits locaux n'est pas toujours évident car manque d'information ou de lieu central -Une notion du local qui va bien au-delà du seul périmètre du territoire et qui est plutôt sur la Gironde voir sur les départements limitrophes -Des produits locaux parfois plus chers, donc pas toujours accessibles -La GMS reste de loin le circuit le plus emprunté (86%)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> -Développement de l'approvisionnement local des boucheries à partir de viande locale -Création lieu unique pour l'achat de produits locaux -La GMS et épicerie peuvent aussi être un potentiel de vente pour certaines productions. 	<ul style="list-style-type: none"> -Diminution des échanges entre producteurs et habitants entraînant un repli sur soi -Changement de pratiques alimentaires pouvant entraîner des changements dans le système de production



3. Etude du système territorial autour de l'agriculture et de l'alimentation

Le système territorial est ici défini comme le volet transversal du projet lié à l'agriculture et à l'alimentation. Il permet de sortir donc de l'analyse dite « filière » (produite – vendre/consommer des produits) en analysant comment d'autres acteurs (parfois non professionnels) s'emparent de ces questions agricoles et alimentaires et en font des dynamiques de projets.

L'analyse des dynamiques territoriales se divise en trois parties :

- Dresser les caractéristiques du territoire et les jeux d'acteurs transversaux
- Analyser les *effets induits* de l'agriculture et l'alimentation sur le territoire
- Analyser les dynamiques extérieures et leurs influences sur le territoire

L'analyse des dynamiques territoriales permettra notamment de :

- présenter le territoire dans son ensemble et sa complexité,
- déterminer les forces en mouvement sur les grandes problématiques alimentaires,
- prendre en compte les influences extérieures et les collaborations possibles.

Cette analyse a pour but principal de dresser l'état des lieux des initiatives tournées vers la mise en place d'un système alimentaire territorial, et de voir leur cohérence avec les grands enjeux agricoles et alimentaires du territoire.

3.1 : les caractéristiques du CE2M et les jeux d'acteurs

Même si l'ensemble de son territoire est sous l'influence de la métropole, le territoire du Cœur Entre-deux-Mers présente donc un double visage avec une partie périurbaine et une autre plus rurale.

9 communes sur 27 valorisent les agriculteurs sur leur site internet

Les dynamiques sont nombreuses à la fois en termes démographique, de déploiement de services et de développement économique.

Cette attractivité du territoire induit donc l'installation de ménages, en moyenne, avec un niveau de vie plus élevé (revenus, niveau de qualification, ...).

Cependant, de nombreux conflits d'usages peuvent apparaître ponctuellement sur le territoire aussi bien sur le foncier (logements, zones économiques, création d'équipements publics, ...) que sur les relations de « voisinage » (traitements phytosanitaires, mobilité, pollutions sonores, ...).

De plus, les élus souhaitent à l'unanimité maintenir et développer l'agriculture sur le territoire notamment pour renforcer l'économie locale, développer des emplois, entretenir les paysages et la biodiversité et fournir une alimentation de qualité.

Cependant, les élus ne savent pas toujours comment mettre en avant l'agriculture (hors viticulture et céréales) de leur territoire. En effet, pour la viticulture, la valorisation et la reconnaissance des producteurs semblent faciles pour les élus. L'agriculture alimentaire, production minoritaire du territoire, est moins exposée.

Pour exemple parlant, sur les 91 communes du territoire, 49 communes ont un site internet où 20 seulement mettent en avant les viticulteurs et 9 les agriculteurs (avec les viticulteurs) alors que le potentiel de communes ayant au moins un agriculteur exerçant (et un site internet) dans la commune est de 27 (à noter également le faible taux de couverture des communes en site internet).

Atouts	Faiblesses
<p>-Des populations avec un pouvoir d'achat important et demandeurs en produits locaux et de qualité (ex : cadres, familles, ...)</p> <p>-Une partie du territoire qui reste rural est centrée sur l'agriculture</p>	<p>-Des conflits d'usages des espaces et de voisinage potentiellement nombreux avec l'agriculture due à la pression foncière et à l'attractivité</p> <p>-Des élus peu impliqués autour de l'agriculture et de l'alimentation (ex : peu d'affichage sur les sites internet des mairies, ...)</p> <p>-Un territoire du Cœur Entre-deux-Mers présentant 2 visages avec des disparités (pouvoir d'achat, pression foncière, ...) : un péri-urbain à l'est et un plus rural à l'ouest</p>
Opportunités	Menaces
<p>-Promotion renforcée des agriculteurs par les acteurs du territoire</p> <p>-Accueil de population et donc augmentation de la demande (et de « qualité »)</p> <p>-Il faut relocaliser le pouvoir d'achat sur le territoire des actifs qui travaillent à l'extérieur</p>	<p>-Ne pas tomber dans un « territoire » à deux vitesses induisant des difficultés d'accès à l'alimentation locale</p>

3.2 : Les Effets induits de l'agriculture et de l'alimentation

Tout comme l'agriculture, l'alimentation peut induire des effets indirects sur le développement du territoire, de ses habitants et des acteurs.

6 AMAPs
1 groupement d'achat de produits bio
40 acteurs publics ou associatifs prennent comme support l'agriculture et l'alimentation

Parfois à l'initiative des pouvoirs publics, ces initiatives sont souvent l'œuvre des habitants par l'intermédiaire de collectifs citoyens souhaitant s'investir localement et agir sur leur propre situation.

Différents effets peuvent ainsi être recensés avec :

- Le traitement des déchets et la préservation de l'environnement : via 2 syndicats intercommunaux de valorisation des déchets, des associations de sensibilisation, ...
- La consommation de produits : via 6 AMAPs, 1 groupement d'achat de produits bio, ...
- L'accompagnement social des exploitants et des consommateurs : via 1 association départementale d'écoute, des organismes œuvrant dans l'aide alimentaire pour l'accès de tous à l'alimentation, ...
- L'emploi et la formation : via des organismes de formation (MFR de La Sauve et lycée professionnel de Camblanes avec une filière hôtellerie), 2 antennes de la Chambre d'agriculture, ...



Localisation des acteurs par « famille d'effets » (source : enquête PETR)

Au total c'est plus d'une 40aine de structures publiques ou privées, où souvent les habitants ont un rôle décisif, qui ont une activité / une action dans les thématiques de l'agriculture et/ou de l'alimentation.

Il est intéressant de noter également que ces structures se situent de préférence dans la zone péri-urbaine du territoire (population et tissu associatif plus important en général, ...).

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> -Motivations et participations essentielles et importantes des habitants du territoire -Présence de nombreuses structures sur différentes thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> -La zone plus rurale du territoire est « moins dotée » en acteurs -Les agriculteurs ne sont pas tous au courant ou sensibilisés à ces effets indirects et à ces acteurs
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> -Prise en compte de plus en plus importante chez les consommateurs des effets/dimensions autour de l'alimentation (santé, gaspillage, bien-être animal, ...). -Travail sur une charte de l'aide alimentaire et accès à l'alimentation pour tous (Département + 3 CdCs) -Mutualiser des ressources pour ces structures pour avoir un « poids et une efficacité » plus importante 	<ul style="list-style-type: none"> -Baisse des ressources propres et de la participation citoyenne remettant en cause les initiatives

3.3 : Les dynamiques territoriales à l'extérieur du Cœur Entre-deux-Mers

Le Cœur Entre-deux-Mers n'est pas le seul territoire à réfléchir à son développement agricole et à vouloir améliorer son accès à l'alimentation.

D'autres territoires voisins mènent des démarches complémentaires que ce soit par l'intermédiaire de l'outil PAT et/ou dans le cadre d'un programme LEADER.

Bordeaux Métropole met en place un Projet Alimentaire Territorial permettant de relocaliser le système alimentaire et de donner accès à une alimentation durable et de qualité pour tous. Un conseil consultatif de gouvernance alimentaire a été créé où il est question également de solidarité territoriale en invitant des acteurs d'autres territoires.

En complément, le Grand Projet de Ville (GPV) Rive Droite (communes de Lormont, Floirac, Cenon, Bassens) travaille sur l'installation d'activités agricoles (régie ? couveuse ?) dans le cadre de son projet « Grand Parc ».

Les territoires plus ruraux comme le Libournais, le Médoc ou le Sud-Gironde dans le département mènent également des dynamiques autour des circuits-courts agricoles et présentent des caractéristiques similaires à celui du Cœur Entre-deux-Mers (place de la vigne, proximité à Bordeaux, démographie positive, ...).

D'autres territoires dans le Lot-et-Garonne et la Dordogne (PAT Grand Bergeracois) sont aussi moteur sur ces questions et présentent un visage agricole plus diversifié avec notamment plus d'exploitations dans le champ alimentaire (élevage, fruit et légumes, ...) et donc des volumes plus importants.

De plus, le département de la Gironde a lancé également son PAT fléché sur la restauration collective publique. Le Conseil Départemental agit donc directement au sein de ses collègues ou accompagne les mairies à améliorer leur service de restauration scolaire pour les écoles élémentaires et primaires.

Enfin, le réseau des territoires aujourd'hui est inexistant mais il semble en cours d'émergence notamment via la mobilisation de PQNA et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine à l'échelle régionale et du RnPAT à l'échelle nationale.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> -Des territoires qui souhaitent s'investir sur les enjeux agricoles et alimentaires -Des PAT déjà bien avancés sur lesquels s'inspirer -Des réseaux régionaux et nationaux structurés ou en cours 	<ul style="list-style-type: none"> -Pas (peu) d'échanges entre les territoires sur l'agriculture et l'alimentation
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> -Faire de la solidarité territoriale un réseau pour privilégier un approvisionnement local et de qualité tout en étant complémentaire des productions locales (pour la restauration collective par exemple ?) -Participer à des actions de réseaux (RnPAT / DRAAF / PQNA) -Un accompagnement / réseau à créer pour traiter ensemble des questions-projets (via de la coopération LEADER ?) 	<ul style="list-style-type: none"> -De la concurrence entre les producteurs des territoires entraînant des baisses de revenus ou des coûts supplémentaires -Des productions qui « fuient » le territoire pour alimenter la métropole Bordelaise

Conclusion

Le diagnostic agricole et alimentaire territorial, première étape dans la démarche d'un PAT, a permis de rencontrer de nombreux acteurs œuvrant sur le territoire sur ces thématiques et d'en recueillir des états permettant d'avoir une vision de la situation.

A ces éléments, sont venus s'ajouter des éléments quantitatifs (données MSA, INSEE, ...) permettant ainsi de viser à l'exhaustivité des données.

Réalisé en interne, il a eu pour effet positif de commencer, ou continuer, à faire connaître le PETR auprès de ces acteurs à l'aide de nombreux outils de diagnostic (entretiens, enquêtes, réunions, formulaire en ligne, ...).

Validé lors d'un comité de pilotage mixte (composé à la fois d'élus du territoire et de représentants socio-professionnels), ce diagnostic a le mérite de faire partager l'état de la situation sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers.

La prochaine étape sera ensuite d'établir un cadre stratégique reposant sur ce diagnostic et les enjeux locaux qui y sont ressortis.

Liste des abréviations

AB : Agriculture Biologique

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

CCP : Circuit Court et de Proximité

CdC : Communauté de Communes

CE2M : Cœur Entre-deux-Mers

GMS : Grande et Moyennes Surface

INCA 3 : Etude Individuelle Nationale des Consommations Alimentaires 3

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

IUFN : International Urban Food Network

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PNA : Plan National pour l'Alimentation

PVC : Point de Vente Collectif

SAU : Surface Agricole Utilisée

SAT : Système Alimentaire Territorial

SCOT : Schéma de Cohérence Territorial

Glossaire

Autosuffisance Alimentaire : « on entend par autosuffisance une complète indépendance à l'égard des importations pour répondre aux besoins alimentaires d'une collectivité ou d'une ville » (Mougeot, 2006)

Circuits Courts : Les circuits courts ont été définis en 2009 par Michel Barnier, alors ministre de l'Agriculture et de la Pêche, comme un mode de commercialisation mobilisant au plus un intermédiaires (Barnier, 2009).

Circuits Courts et de Proximité : En plus de nombre d'intermédiaire, cette notion intègre la notion de proximité. La proximité renvoie à une dimension géographique, c'est-à-dire une distance spatiale, mais aussi fonctionnelle par l'organisation du circuit d'acheminement des produits, organisationnelle à travers le lien direct ou organisé entre producteurs et consommateurs, et enfin une dimension économique, conséquence de la réduction du nombre d'intermédiaires ou du transport (Praly et al., 2014).

Enjeu : Ce que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise quelconque.

Gouvernance Alimentaire : La gouvernance alimentaire peut être définie comme un nouvel ensemble de coopération entre les différents acteurs et les échelons d'intervention géographiques, dont l'arène commune est l'enjeu alimentaire » (Terres en Ville, 2009).

Produit Local : Il n'existe pas de définition officielle concernant la distance liée au « local ». Dans cette étude, un produit sera dit local s'il a été cultivé, élevé, ou transformé à moins de 80 km autour du lieu de consommation.

Régimes alimentaires durables : Les régimes alimentaires durables sont des régimes alimentaires ayant de faibles conséquences sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations présentes et futures. Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines (FAO, 2010).

Souveraineté Alimentaire : Portée au Sommet Mondial de l'Alimentation en 1996 par l'association internationale via Campesina, la souveraineté alimentaire désigne : « le droit des populations, de leurs pays ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis à vis des pays tiers. » (Via Campesina, 2007). Ce concept comprend notamment « Le droit des paysan(e)s à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer et qui et comment le produit ».

Système Alimentaire : Un système alimentaire correspond à la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture (Malassis, 1993).

Systèmes Alimentaires Territoriaux : Définis en sociologie rurale comme « des organisations de production et de services [...] associées à un territoire spécifique » (Muchnik et al., 2007), les SAT rassemblent un « ensemble cohérent de filières agroalimentaires localisées dans un espace géographique de dimension régionale » (Rastouin, 2015)

Articles de presse

PANORAMA DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION SUR LE CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Document réalisé par le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers dans le cadre du diagnostic du Projet Alimentaire Territorial et mis en page par www.le-bal-petits-poids.com

Contact : pat@coeurentre2mers.com



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

LE TISSU ÉCONOMIQUE AGRICOLE



46% de la surface totale du territoire est dédiée à l'agriculture soit 36 971 hectares (Source RGA 2010)

- Vigne 65%
- Grandes cultures (céréales, ...) 21%
- Prairies 13%
- Maraîchage et arboriculture 1%

8% de l'emploi total concerne le secteur agricole soit 2 266 emplois toutes filières confondues (Source INSEE 2018)



11% des entreprises sont du secteur agricole soit 994 entreprises (Source MGA - 2018)

- Viticulture 74%
- Autres 14% (centres équestres, travaux agricoles, ...)
- Elevages 7%
- Maraîchage et arboriculture 3%
- Grandes cultures 2%

LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

39 148 ménages CONSOMMATEURS (Source INSEE 2014)

21 JOURS d'AUTONOMIE théorique alimentaire (Enquête PETR 2018)

63% des consommateurs du Cœur Entre-deux-Mers déclarent acheter au moins 1 FOIS PAR SEMAINE UN PRODUIT LOCAL (Enquête PETR 2018)

44 gestionnaires de CANTINES SCOLAIRES via 31 communes et 13 groupements (Enquête PETR 2018)

L'ACCÈS AUX PRODUITS ALIMENTAIRES

18 communes ont un MARCHÉ HEBDOMADAIRE (Enquête PETR 2018)

83 MAGASINS alimentaires (GMS à épicerie) concentrés dans 35 % des communes (Enquête PETR 2018)

80% des agriculteurs vendent en CIRCUIT COURT (Enquête PETR 2018)



CARTE DES LIEUX D'ACHATS ALIMENTAIRES EN VENTE DIRECTE HORS COMMERCE ET VITICULTURE (ENQUÊTE PETR 2018)

- Côté du Secteur de Saint-Loubès
- Côté des Coteaux de Bordeaux
- Côté des Portes de l'Entre-deux-Mers
- Côté de Créon
- Côté Vallées de l'Entre-deux-Mers
- Marchés hebdomadaires
- Initiatives citoyennes (AMAP, ...)
- Groupements d'agriculteurs
- Vente à la ferme

